

Chères toutes et tous

Tout d'abord nous vous remercions d'honorer de votre présence et pour notre première cérémonie des vœux, que nous n'avions pu, pour des raisons sanitaires, prononcer depuis le début de notre mandat.

Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir autour de cette galette traditionnelle pour vous exprimer tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année en l'espérant plus clémente dans un contexte qui demande à chacun de nous beaucoup d'efforts pour notre nation.

Nous l'espérons ainsi plus créative pour nous rendre plus solidaires dans notre collectivité. Nous vous souhaitons les vœux de santé et d'épanouissement à tous nos concitoyens et leur entourage proche.

Nous remercions chaleureusement la présence de nos habitants et nouveaux habitants, voisins élus des communes et de notre département, les représentants des associations locales et les entreprises.

Nous excuserons Monsieur Serge BLADINIERES, Président de la Communauté de Communes qui a répondu à l'invitation de Floressas et Monsieur Serge RIGAL, Président du Département et Madame Angèle PREVILLE, sénatrice du Lot. Nous aurons bien l'occasion de les rencontrer pour d'autres manifestations.

Je profite de ce moment, au nom du conseil municipal pour remercier les initiatives privées, et saluer leur fidélité, leur engagement pour le bien être de notre population et conserver les valeurs de notre ruralité.

Je cite :

Les agriculteurs,

Notre pisciculture, notre golf, nos professions libérales, nos acteurs du tourisme. Notre multi-service et restaurant gastronomique et notre future espace coworking artisanale de l'ancienne usine St Martial « source des artistes ».

Les associations et entreprises, commerces, métiers de santé des communes voisines Soturac, Montcabrier et Duravel : acteurs partenaire de notre dynamisme local.

Ce moment est aussi l'occasion de vous exposer oralement et en toute sincérité notre engagement au service de notre village.

Vous observerez la présence d'un rédacteur d'un journal quotidien, je vous rassure personnellement que ce n'est pas pour une jolie coupure de presse, mais tout simplement pour vanter les atouts du bien vivre lotois et le nouveau dynamisme à Saint-Martin-le-Redon.

La tâche fût ainsi laborieuse pendant la période COVID, mais malgré tout l'équipe s'est mobilisée pour écouter et servir la population et nous sommes particulièrement touchés de votre reconnaissance et de vos différents témoignages.

Nous sommes tous nouveaux, novices dans la stratégie politique, mais conformément à notre programme et malgré les difficultés du début de notre mandat, nous avons la fierté de vous présenter notre travail.

Tout d'abord, je tiens nous tenons à remercier le personnel communal, Madame Isabelle PAWLOWSKI, votre secrétaire de Mairie et Monsieur Youssef AIT OBA, votre technicien territorial, et qui participent activement et avec sincérité au côté des élus et à votre service .... Je les remercie personnellement de leur confiance, de leur disponibilité et leur attachement aux valeurs du service public.

Si nous revenons à notre bilan, notre feuille de route, notre engagement plus que notre travail :

Nous citerons :

## **LE PATRIMOINE :**

### Logements communaux :

L'amélioration et la modernisation de 4 logements communaux (travaux d'isolation, remplacement de menuiseries, grâce aux compétences de votre technicien territorial nous avons pu répondre à cette urgence sans avoir eu besoin de recourir à l'emprunt.

### Halle mairie :

Les travaux d'accessibilité, d'amélioration énergétique et de l'accueil de la mairie et la création d'une salle des fêtes. Un projet présenté par l'ancienne municipalité mais retravaillé par nous afin d'optimiser les subventions des partenaires publics. Nous vous accueillons aujourd'hui dans la salle du conseil municipal qui a fait l'objet d'une réception partielle. Les travaux seront terminés en l'espérant pour le printemps prochain, le délai a été prolongé du fait de travaux supplémentaires de sécurité de renforcement de la charpente rallongeant ainsi les délais d'exécution du chantier. Une inauguration de cette espace est prévue pour le printemps ou l'été prochain.

### Cimetière :

Travaux en cours pour l'installation d'un columbarium. Un aménagement du cimetière est une opération nouvelle à notre programme, nous y engageons des études avec le concours du SDAIL, (Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot), C'est une nécessité pour le rendre plus accessible et plus sécurisant. La législation funéraire assez contraignante, impose des délais relativement longs.

## **VIE ASSOCIATIVE :**

Notre équipe s'est engagée pour soutenir la vie associative. Très prochainement et avec forme d'impatience l'espace de notre future salle des fêtes, deviendra un lieu d'expression de nos associations. Je vais proposer au conseil municipal la création d'une commission extra municipal ouverte aux associations actives de notre commune, pour participer à la rédaction d'un règlement intérieur de cet espace public dont je suis responsable, et organiser les manifestations avec pour objectif, la transversalité des savoirs faire et la bonne entente de toutes nos associations.

Pour rappel, la salle des fêtes pourra être utilisée à titre privé et sous certaines conditions financières.

Au passage, je remercie tous les bénévoles en citant les associations locales pour les manifestations passées :

**St martin en fêtes** : randonnées d'octobre rose et nocturne, les marchés gourmands la fête votive, les jolies décorations à l'occasion des fêtes.

**Le chaudron** : la première exposition de artistes et artisans, les ateliers de jardinage, de théâtre, journées portes ouvertes,.

**L'association Cubertou Art** pour ses concerts gratuits dans l'Eglise, la participation de **l'Association paroissiale** pour la mise à disposition de l'espace cultuel et leur disponibilité pour les occasions, l'association

**LO TRIOLE** pour ses bandas,

**l'association de chasse** pour son activité nécessaire à la maîtrise du grand gibier qui peut mettre en péril l'activité agricole sans compter son rôle sanitaire inconnu de la faune sauvage. Je compte sur cette association, en pleine restructuration, pour une communication plus large avec la population.

J'espère également que d'autres initiatives naîtront sur notre territoire.

## **VIE SCOLAIRE**

La commune de st martin fait partie désormais du RPI DURAVAL/SOTURAC/TOUZAC, les établissements scolaires de Soturac et Duravel, pour cela la commune doit assurer le transport de

ses enfants et des communes voisines, rappelons que ce service est gratuit. Le bus scolaire ne répondant plus aux normes imposées par la région, organisatrice du transport nous ayant délégué la compétence avec une participation financière annuelle. Nous envisageons d'investir dans un nouveau véhicule, qui pourra servir à d'autres occasions autres que scolaire (déplacement pour les manifestations voisines, spectacles etc.) L'équipe y réfléchit activement.

La mise en place d'un abribus, à l'emplacement de l'ancien monument aux morts, nous l'avions espéré pour la rentrée, mais les contraintes administratives et de sécurité le rendront opérationnel incessamment sous peu. Cette opération bénéficie d'une subvention au titre des amendes de police distribuée par le Département.

L'installation d'une boîte à livres près de cet abri bus est en cours d'étude. Dès sa mise en place, nous invitons les habitants à déposer et échanger les livres.

### **AUTRES DOMAINES :**

L'adressage, obligation légale depuis quelques années, sera mise en place cette année, au plus tôt pour le printemps, la matérialisation par les panneaux et la numérotation fait l'objet d'un appel à concurrence qui sera prochainement décidée.

La communication municipale, déployée par les élus, par le biais du bulletin municipal papier, dématérialisé, toujours dans le souci d'informer régulièrement les citoyens. J'invite celles et ceux qui n'ont pas d'informations de remplir un formulaire.

Urbanisme, le PLUI projet du Plan locale d'urbanisme intercommunal sera bientôt mis en place, nous avons pris en compte les besoins des habitants pour modifier leur patrimoine, mais nous rappelons que les contraintes liées à l'inondation et du périmètre du patrimoine remarquable (Bonaguil et Mescalpres) sont toujours d'actualité. Le document tiendra compte du développement des énergies renouvelables.

Je vous invite, lorsque le moment se présentera, de consulter et d'apporter vos observations lors de l'enquête publique.

Eclairage public : L'Etat recommande, afin d'éviter des coupures inopinées de courant électrique, de réguler la consommation dans les communes. Ainsi l'éclairage de nuit sera modifié de minuit à 6 heures du matin.

J'espère ne pas avoir été trop longue dans cet exposé et pour finir, je remercie mes collègues élus, pour leur confiance et leur engagement à mes côtés, je tiens à rappeler le rôle du Maire n'est pas un rôle de tout repos, ses responsabilités bien inconnues parfois peut l'exposer, à titre individuel dans une situation très critique. Je l'assume.

Aussi je peux être pénible, parfois, vous m'en excuserez, et si je fais preuve d'autorité c'est aussi parce que la Loi me l'impose comme elle s'impose à tous. Je reste malgré tout fidèle à mon engagement à travailler en équipe au service de notre collectivité.

Aussi, je vous informe des dates des prochaines manifestations et vous recommande vivement d'y participer :

- Galette du Chaudron, dimanche 22 janvier à 15 h 00
- Ag de la truite Redon jeudi 19 janvier à 19 H 00 (à SOTURAC),
- Ag de st Martin en Fêtes dimanche 5 février à 10 H 30.
- Rallye de Bonaguil du samedi 18 et dimanche 19 mars, avec un circuit sur St martin le dimanche.

En vous remerciant de votre patience et de votre écoute,

Je vous invite d'ores et déjà à déguster cette galette. Et au nom du conseil municipal je vous remercie.

Kathe CAPMAS  
Maire de St Martin le Redon